

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2009)
Heft: 1816

Artikel: Gène électoral et parité : inexistants dans les associations de parents d'élèves du primaire, les pères sont soudain candidats et élus aussitôt qu'il y a du pouvoir à prendre
Autor: Estier Thévenoz, Sabine
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1013834>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

unique pour des prestations étatiques montre bien que la garde des enfants n'est pas admise comme étant une prestation universelle, comme

l'accès à la santé ou à l'enseignement. Ici aussi, des solutions existent, mais elles sont coûteuses: adopter un tarif unique pour les crèches ou

ne tenir compte que d'un seul salaire pour la facturation aux parents.

Gène électoral et parité

Inexistants dans les associations de parents d'élèves du primaire, les pères sont soudain candidats et élus aussitôt qu'il y a du pouvoir à prendre

Sabine Estier Thévenoz (7 mars 2009)

Il existe un gène électoral. Les hommes en sont pourvus. Les femmes n'en disposent pas dans leur patrimoine génétique. L'observation de deux récentes élections genevoises a permis la découverte cette bizarrerie scientifique. L'une a eu lieu le week-end passé au sein des écoles primaires et a permis pour la première fois aux parents d'élire leurs représentants dans des Conseils d'établissement. L'autre, au mois d'octobre, a désigné les 80 personnes chargées de rédiger la future Constitution genevoise. Dans le premier cas, les hommes qui constituent un tiers du vivier de candidats obtiennent du premier coup un tiers des sièges. Joli score! Dans le second, même proportion au départ avec 35% de candidates femmes. Mais patatras, la part des élues se ratatine: elles ne sont que 17% à l'arrivée.

Revenons aux Conseils d'établissements. D'ordinaire, les associations de parents ne voient que très exceptionnellement un homme participer à leurs activités.

Apparemment, la majorité des pères de famille ne se sentent guère concernés par l'école primaire et ne jugent pas utile d'y consacrer quelques heures de bénévolat, que ce soit pour les manifestations festives ou les réunions de travail. Changement d'attitude avec les Conseils d'établissement: là, il s'agit d'être de plein pied avec la direction et cela doit sembler plus prestigieux. On découvre soudain dans toutes les écoles qu'il y a des pères. Sur 958 candidats aux Conseils d'établissements, près de 320 hommes se présentent début janvier. Alors qu'ils débarquent sur un terrain dans lequel ils n'ont jusque là pas investi, ils obtiennent du premier coup 114 sièges sur 363. Cela s'appelle faire un tabac!

Le comité de l'école de mes enfants n'a que très occasionnellement eu un homme en son sein. Pour le Conseil d'établissement, il y avait trois hommes parmi les neuf candidats. Et deux élus sur les quatre sièges destinés aux parents. Un tiers de candidats et 50% de la représentation: quelle

performance! A Lancy, ils obtiennent même 3 sièges sur 4.

Quelle est donc la clé de ce succès immédiat, me demandais-je en repensant à l'élection de la Constituante qui fut une Bérézina pour les femmes genevoises: 14 élues sur 184 candidates. Un score dérisoire qui ramène Genève au niveau des années 70, peu après l'octroi fédéral du droit de vote féminin. Même les socialistes, reconnus depuis les années 80 pour leur solide capacité à faire élire des femmes, se sont cassés les dents: alors que leur liste comprenait 40% de candidates, une seule a été élue (sur 11)!

Ma seule explication: il existe un gène électoral de genre exclusivement masculin. Pour tous ceux qui estiment que les deux moitiés du ciel doivent être représentées équitablement dans les législatifs de notre pays, la conclusion s'impose. Une manipulation génétique est indispensable: elle s'appelle la parité!